

A2J ELEC
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1A Chemin du Stade
33360 CAMBLANES ET MEYNAC

Monsieur Julien JAMPY,

Agissant en qualité d'associé unique de la société à responsabilité limitée A2J ELEC,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée aux termes d'un acte sous signature privée en date à CAMBLANES-ET-MEYNAC, du 8 novembre 2023, qui sera enregistré et publié en même temps que le présent acte,

Nomme Monsieur Julien JAMPY, demeurant 1A Chemin du Stade 33360 CAMBLANES ET MEYNAC aux fonctions de gérant de la Société pour une durée illimitée.

Monsieur Julien JAMPY dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Julien JAMPY accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à CAMBLANES ET MEYNAC
Le 8 novembre 2023

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a horizontal stroke and a vertical stroke.